

2008

Le Projet

2014

« Chelles pour vous, une ville de qualité »

CHELLES est une ville humaine. Elle doit le demeurer. Chelles est une ville qui « bouge », elle doit continuer à progresser. Une ville qui progresse est une ville qui s'ouvre, elle doit le faire dans la solidarité.

Ainsi, que notre ville témoigne du dynamisme de la vie par son développement, ses activités, ses commerces, ses équipements et dans le même temps, constitue un cadre de vie de qualité pour tous par ses services, ses espaces, ses aménagements.

C'est affaire d'équilibre, donc de volonté municipale afin que dans l'ensemble, les chellois, eu égard à leurs besoins et leurs attentes, soient bien dans leur ville.

Cette préoccupation d'une qualité de ville a toujours été nôtre. Demain, il faudra faire mieux encore pour embellir Chelles, afin qu'elle devienne une référence de l'exigence environnementale, pour y renforcer aussi son unité géographique et le tissu des solidarités et à ce titre en faire une ville pourvue des services et des équipements, dans son centre comme dans les quartiers, que la population est en droit d'attendre, en particulier ceux parmi nous qui éprouvent des difficultés.

Nous avons tenu nos engagements. Nous les tiendrons au cours de ce prochain mandat, dans le même souci que jusqu'alors de maîtrise des impôts locaux.

A l'avenir nous voulons renforcer la personnalité et la notoriété de notre ville, en faire une ville de qualité de façon que tous les chellois en soient fiers.



LISTE DE LA GAUCHE ET DES VERTS
Avec **Jean-Paul PLANCHOU**

2008-2014 - Chelles, belle e

Une ville plus belle, ce n'est pas qu'une question d'esthétique. C'est aussi le cadre de vie qui confère de la dignité à chacun. En ce sens, l'embellissement de notre ville a une incontestable portée sociale. C'est pourquoi nous voulons en faire une des plus belles villes de l'est francilien.

Ville verte aussi, Chelles jouit de vastes espaces naturels qui, pour certains, sont déjà aménagés et pour d'autres devront être valorisés. Surtout, notre commune se doit de devenir une « éco-ville » exemplaire aux plans des économies d'énergies, des énergies renouvelables et plus généralement, des exigences environnementales que ce soit dans le cadre de son aménagement ou des actions de la municipalité.

Enfin, une ville agréable, c'est une ville sûre, tranquille, et cette possibilité elle est tout autant obtenue par la qualité et la diversité des services publics, une prévention efficace que par la présence de forces de police sur le terrain.

■ Une ville embellie

■ Créer des actes forts d'architecture qui identifient notre ville.

- le nouveau gymnase et l'esplanade aux abords de la mairie et des églises
- la médiathèque et la reconfiguration de l'espace de stationnement attenant au centre culturel
- le musée national des transports urbains en lieu et place de l'ex halle du Sernam.

■ Améliorer la qualité du tissu urbain en instaurant des éco-quartiers (au sein desquels la production autonome compense la consommation d'énergie) dans le cadre :

- des réaménagements du centre gare, de l'îlot Besson et de la place de la République, du secteur Castermant, de l'entrée sud de Chelles, de l'aménagement du fonds de Saint-Denis et de l'achèvement de l'Aulnoy et ses liaisons aux quartiers Gambetta et de la gare.



Vue générale de Chelles



Résidence Meunier

■ Poursuivre la réhabilitation des ensembles collectifs sociaux :

les Cressonnières, la Noue Brossard, le Sempin, Schweitzer-Laennec, Chantereine... et réaliser des opérations ponctuelles de logements aidés réparties et pleinement intégrées dans l'ensemble des quartiers.

■ Rénover et qualifier les principaux axes du centre ville :

avenues Gambetta, de la Résistance, Foch, A. Meunier et de Gaulle, et intensifier l'effort d'entretien de la voirie de quartier.

■ Promouvoir les voies d'entrée de ville :

CD 34, chemin du corps de Garde, et au sud ex-Rn 34.

■ Programmer l'enfouissement des réseaux de concert avec les opérateurs (EDF, téléphone, câble), en priorité sur les axes fréquentés.

■ Conférer une identité esthétique à Chelles par l'implantation d'œuvres plastiques (sculptures) et de repères historiques.

t accueillante

■ Une ville « durable »

■ Valoriser les espaces naturels et verts

- aménagement champêtre de la « Montagne » et réhabilitation du Fort comme lieu de loisirs et de vie culturelle, associative,....
- réhabilitation de la colline du Sempin, reliée directement à la « Montagne » pour permettre une longue trame de promenades en continu.
- extension du parc de la mairie (suppression du parking sauvage) et embellissement de son entrée par l'avenue de la Résistance.

■ Mettre en œuvre, (après celle réalisée chemin de Chantereine), les deux autres tranches de jardins familiaux, au bas de « la Montagne » et en amont de la rue des Sources.

■ Conforter l'effort de plantations d'arbres et de fleurissement dans la ville

■ Etendre les liaisons douces

- réalisation d'un maillage complet des pistes cyclables à l'échelle de la communauté de communes « Marne et Chantereine » et assurer leur entretien ;
- mise en place d'un dispositif de location de vélo (adapté du système « vélib ») et de parcs à vélos sur le territoire intercommunal ;
- promotion des voies pédestres : aménagement des bords du canal, réfection de la passerelle de la « Goujonnette », avec un passage dédié aux piétons et cyclistes.

■ Achever le renouvellement de la flotte du réseau de transports collectifs et programmer avec le transporteur sa modernisation régulière.

■ Imposer aux promoteurs de programmes collectifs une charte écologique : part d'énergies renouvelables (géothermie, pompes à chaleur, panneaux photo-voltaïques), toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie, ...

■ Développer les engagements municipaux en faveur du développement durable :

éclairage basse tension, utilisation de l'énergie solaire, usage de l'eau de la nappe phréatique, véhicules « propres », intégration des exigences environnementales dans les marchés publics, etc... et mise en place d'un observatoire d'évaluation publique sur les avancements de cette politique.

■ Lutter contre les nuisances aériennes et sonores à partir d'enquêtes publiques régulières réalisées par les organismes spécialisés « Airparif » et « Bruitparif ».



La piste cyclable de centre-ville

■ Instaurer progressivement les normes 100 % bio aux repas servis aux scolaires et à nos séniors.

■ Veiller à une écologie de proximité dans la qualité de la propreté urbaine.

■ Une ville sûre

Chelles reste une ville bien plus sûre que la plupart de ses homologues en Ile de France. Le développement de nos actions éducatives, sociales, culturelles, sportives y a contribué. Cependant, elle peut être affectée, ici et là, par une délinquance, peu nombreuse, souvent de plus en plus jeune, à l'origine - même si nous devons admettre les effets de l'aggravation des inégalités sur la détérioration de la cohésion sociale - d'incivilités inacceptables qui alimentent un sentiment d'insécurité.

S'il faut réprimer ces maux - tâche qui appartient au pouvoir régalién de l'État -, la municipalité se doit d'abord de mener une politique active de prévention civique et morale. Intensifions donc les efforts déjà engagés :

- Poursuivre les activités éducatives et de loisirs menées par les animateurs sociaux et **renforcer l'équipe d'éducateurs de rue.**
- Développer la meilleure coopération possible sur le terrain des polices nationale (malgré son insuffisance d'effectifs due au désengagement de l'Etat) et municipale.
- **Augmenter l'efficacité d'intervention de la police municipale** dans le but d'une prévention, d'une proximité et d'une assistance concrète à la population.
- Etendre les activités de la maison de Justice et du Droit comme lieu de conseil et de médiation juridiques.

2008-2014 - Chelles, unie e

Chelles est géographiquement étendue, caractérisée par des quartiers éloignés du centre ville, qui ont leur propre identité; elle est socialement diversifiée témoignant tout de même de moindres disparités en comparaison à d'autres villes franciliennes.

Cette cohésion à toujours renforcer tant au plan territorial que social, doit donc représenter le souci prioritaire d'une politique municipale. Car si la ville doit vivre de sa mixité, elle doit tout autant refléter une homogénéité, et refuser les quartiers de relégation, les « ghettos » tant de privilégiés que de défavorisés.

Aussi, ce sont tous les modes de mobilité et de déplacement qu'il faut encourager et rendre accessibles à tous pour unifier géographiquement la ville.

Aussi, ce sont tous les équipements et les services publics locaux qu'il faut développer et qualifier pour satisfaire au mieux les besoins et les attentes dans leur diversité, et rendre ainsi notre ville socialement plus cohérente.

■ Une ville unie

■ En développant les transports publics :

- adapter le réseau pour répondre, au plus près, aux demandes de la population, notamment réduire les temps de parcours dans ses liaisons avec la gare , le centre ville et entre les quartiers.
- **continuer à développer les amplitudes horaires**, aux heures creuses, en soirée, le week-end, au travers du « transport à la demande » pour s'approcher d'un niveau régulier de service public.
- inciter le syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) à améliorer les relations intercommunales dans notre secteur géographique, en particulier entre Roissy et Marne-la-Vallée.

■ **En créant un maillage complet de voies pédestres et cyclables** ; en encourageant un système d'accompagnement scolaire à pied de type « pédibus ».

■ En répartissant les flux automobiles :

- **par l'ouverture du chemin de Paris** (après la mise en service à l'automne 2008 du nouveau franchissement des voies ferrées) dès lors que les accords auront été obtenus de la commune de Gagny et du Département de Seine-Saint-Denis.
- par la réalisation des infrastructures routières de dégalement tant au nord par l'aménagement paysager de la route de Claye qu'au sud par la réhabilitation du chemin du corps de garde jusqu'au pont de Torcy.
- par l'adaptation aux évolutions nouvelles d'un nouveau plan de circulation.
- par la popularisation de la plate forme chelloise de co-voiturage.
- **par l'accroissement des capacités de stationnement en centre ville** du parking de la gare.

■ Une ville solidaire

■ En étant au plus près des enfants :

- **doubler le nombre de places en crèche** et poursuivre les actions contribuant à l'éducation des jeunes enfants.
- **mettre en place un réseau d'assistantes maternelles (RAM)** afin de leur apporter les soutiens à une qualification de leur travail.
- adapter les modes de garde et de loisirs des enfants compte tenu, notamment, de l'aménagement du temps de travail.
- créer de nouvelles aires de jeux pour les enfants afin que chaque quartier en soit pourvu.

■ En promouvant la réussite scolaire :

- **poursuivre l'effort de rénovation des groupes** : réhabilitation des écoles élémentaires des Tournelles, Chappe et Fournier; agrandissement des écoles maternelles du Pont du Forest et de Chappe.
- programmer un rythme soutenu d'entretien du patrimoine scolaire, en particulier réfection des cours, toitures, menuiseries, ravalement, etc.
- **mettre en place des équipements informatiques mobiles et des tableaux interactifs** dans chaque groupe.
- **développer les actions de soutien scolaire**, d'apprentissage aux langues pour les collégiens, de préparation au baccalauréat pour les élèves de terminale, d'aides exceptionnelles aux étudiants.
- mettre à l'étude un plan de lecture destiné aux écoliers à partir du nouveau réseau intercommunal de lecture publique .

t solidaire



Crèche du Parc - Rue A. Besson

- inciter des auteurs et des artistes en résidence pour intervenir dans les établissements scolaires et les équipements publics.
- intensifier auprès des jeunes les actions de sensibilisation aux arts plastiques menées par le CAP et le centre d'art en partenariat avec l'Education Nationale.
- **créer une école de la deuxième chance** pour réinsérer professionnellement les jeunes en situation d'échec scolaire et social.

■ En répondant aux attentes des jeunes chellois :

- **ouvrir un quatrième lieu d'animation pour les pré-adolescents** dans les quartiers sud de la ville.
- **rénover le « Skate park »** qui a acquis une renommée nationale.
- développer l'information des jeunes pour mieux répondre à leurs besoins de vie (emploi, santé, formation, etc...)
- aménager les structures sportives de ville (type city-stade) et ouvrir des équipements sportifs de groupes scolaires durant les périodes de vacances.
- **accompagner les jeunes dans des projets solidaires** et développer les « chantiers jeunes » et les « jobs d'été ».
- développer les actions d'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les services de la Mission Locale.
- amplifier le rôle de la commission jeunesse élargie afin de mieux associer les jeunes aux projets de la Ville.
- mener un projet d'espace convivial de rencontre et d'initiative.

■ En entourant nos séniors :

- **renforcer la coordination de gérontologie** à partir de la cellule de veille sociale et le dispositif de repérage et de soutien au séniors isolés qui peuvent être dans le besoin.
- conforter les services à domicile, notamment via l'association Aidadom et le service de portage des repas.



Après-midi séniors - Salle Tristan et Iseut

- **créer une résidence sociale adaptée** aux séniors, si possible en centre ville, pour compléter le dispositif des maisons de retraite privées, compte tenu de l'accroissement des catégories de chellois plus âgés.
- **améliorer les possibilités de transports** et les capacités de déplacements à la demande pour nos anciens à mobilité réduite.
- développer les activités culturelles de l'université inter-âges et les diverses animations et loisirs dans et hors les foyers.
- encourager les initiatives citoyennes et solidaires intergénérationnelles et mettre en place un conseil d'échange entre jeunes et séniors.

■ En organisant une action sociale plus efficace :

- **créer un espace d'animation familiale** dans le quartier ouest de la ville (Noue Brossard-Cressonnières).
- mettre en place une maison de la solidarité avec les associations caritatives, complétée d'une épicerie sociale intercommunale.
- installer une maison relais en partenariat avec la Croix Rouge (hébergement pour les sans abri).
- implanter un café solidaire pour favoriser les possibilités de rencontres.
- **instaurer une structure de soins d'urgence**, avec le concours des pouvoirs publics et d'opérateurs privés.
- **poursuivre l'intégration des personnes handicapées dans la ville** : adaptation des cheminements, accessibilité aux transports et lieux publics.

2008-2014 - Chelles, active

Le développement des activités économiques est indispensable à la vie d'une commune. De ce point de vue, l'évolution s'avère à Chelles indiscutablement positive. Même si désormais c'est sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité qu'il faut déployer nos efforts d'attraction des entreprises, notre ville doit continuer à encourager la dynamique de ce mouvement pour améliorer le rapport des emplois à sa population active.

Par ailleurs, Chelles témoigne d'un centre ville commercialement vivant que bon nombre de ses homologues dans notre région ont perdu, en tout ou partie. Il est donc prioritaire qu'à l'avenir, son cœur fasse montre de la qualité commerciale d'une ville de son importance.

Mais la vie de Chelles, au delà des initiatives et des manifestations que met en œuvre la municipalité elle-même, ce sont les activités et animations qu'organisent tout au long de l'année dans tous les domaines sportif, culturel, le tissu d'associations locales extrêmement dense et actif, et que la ville soutient fortement.

■ Une ville active

- **Aménager de manière durable les espaces disponibles** en faveur du développement économique: La Madeleine, le secteur Castermant, les zones de l'ex triage nord et sud.
- **Initier un pôle d'éco-activités**, regroupant entreprises et acteurs publics de l'environnement ainsi qu'une offre de formation aux métiers techniques des énergies renouvelables, par exemple à la Madeleine et/ou dans le secteur Castermant.
- **Engager une 2^e tranche d'ateliers locatifs** à l'intention des artisans chellois et du pourtour.
- **Développer la réalisation d'immeubles de bureaux et d'entreprises**, notamment dans l'Aulnoy, le long des voies ferrées et dans la continuité des premières réalisations tertiaires du centre ville de Chelles.
- **Poursuivre la réhabilitation de la zone de la Trentaine** à l'occasion de la rénovation du chemin du Corps de Garde.
- **User sélectivement du droit de préemption communal** (loi d'août 2005) pour permettre l'installation d'enseignes reconnues et de commerces de qualité en centre ville; accompagner le renouvellement des unités commerciales dans le cadre de la rénovation du centre gare.
- **Veiller au maintien des commerces de proximité dans les quartiers** excentrés de la ville: les Coudreaux, le Mont Chalats, la Grande Prairie et même Chantereine (proche des commerces de la Villeneuve).
- **Intensifier les actions de la Maison de l'Emploi**, notamment l'offre de service en matière de formation, d'insertion professionnelle, d'aide à la création d'entreprise et de rapprochement avec les entreprises locales.

Une volonté toujours affichée : maîtriser la gestion communale

Notre engagement a toujours été depuis 13 ans de stabiliser les impôts communaux. Jusqu'alors nous y sommes parvenus ; nous nous y engageons à nouveau dans la perspective de ce prochain mandat.

Dans le même temps, nous nous sommes efforcés de maîtriser les tarifs de services à la population (souvent inférieurs à ceux des villes de même taille dans notre région) après avoir mis en place et actualisé un dispositif de quotients familiaux. Nous nous engageons également à poursuivre dans le même sens tout en stabilisant les prix des tranches des catégories supérieures.

En outre la charge de la dette est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle était en 1995. **Nous nous engageons à persévérer dans la voie de cette gestion raisonnable.**

C'est donc le chemin de maîtrise des finances communales, de modération fiscale malgré le désengagement continu de l'Etat, la hausse des taux d'intérêts à long terme, que nous vous proposons de privilégier afin de satisfaire les objectifs ambitieux mais nécessaires, de qualité de services et d'équipements de notre ville.

et vivante



Espace d'activités de la Trentaine



Stade de rugby - La Noue Brossard

■ Une ville vivante

■ En permettant l'épanouissement culturel de tous les chellois :

- **créer une médiathèque** ouverte aux nouvelles technologies de la communication et centre d'un réseau intercommunal de lecture publique.
- ériger une école nationale de musique dans le cadre du réseau intercommunal d'enseignement musical .
- achever la rénovation du théâtre et du centre culturel, et continuer à développer les actions culturelles auprès de tous les publics et notamment des jeunes.
- **faire vivre le Centre d'Art Contemporain** « les Églises » en accompagnant tous les publics dans leur découverte des œuvres plastiques.
- **ouvrir un cinéma de centre ville disposant de 5 à 6 salles**, afin de mieux satisfaire la diversité des demandes.
- **transférer le musée A. Bonno** afin d'exposer dans de bonnes conditions l'ensemble du patrimoine historique chellois.
- développer l'art dans la ville, notamment au travers de peintures murales et de sculptures à même d'embellir nos espaces publics.
- conforter les rendez-vous ludiques et festifs avec les chellois, et intégrer « la Montagne » comme lieu privilégié de ces animations : la réhabilitation progressive du Fort permettant des activités pérennes, associatives, culturelles et de loisirs.

■ En favorisant le sport pour tous

soutenir l'accueil et la formation dans les clubs et associations.

- poursuivre l'accès au sport pour tous à partir du dispositif « Coupon-sport ».
- diversifier et faciliter l'offre de pratiques sportives féminines.
- développer l'offre sportive en direction des personnes handicapées.

- créer une quatrième année au sein de l'école multisports

Offrir des équipements de qualité

- créer à l'échelle intercommunale un nouveau centre aquatique (type aqualand)
- aménager une nouvelle salle de danse.
- poursuivre la réfection des structures (terrains de tennis découverts au sein du complexe M. Machoel).

Un personnel efficace pour un service public de qualité

- Développer les contrats d'objectifs impliquant les agents autour de projets en vue de l'amélioration des services à la population.
- Encourager les actions transversales mobilisant les services autour d'un même objectif afin de parvenir à un résultat significatif.
- Poursuivre dans le cadre du plan pluriannuel, la modernisation des moyens attribués au personnel.
- Amplifier les actions de formation prenant en compte les techniques nouvelles, les métiers et les missions.
- Mettre en place un « Bureau des temps » afin d'adapter au mieux les horaires des services aux besoins de la population.

UN IMPÉRATIF : l'efficacité des services publics locaux

L'exigence citoyenne s'accroît en regard des services rendus, tandis que les dotations financières de l'Etat aux communes diminuent. La notion même de service public est menacée.

Nous proposons afin de défendre et d'exiger la modernisation des services publics présents sur notre territoire, et d'adapter l'efficacité du service public municipal, **d'instaurer un « Observatoire des services publics locaux »** auquel participeront citoyens, élus et agents.

UNE RÉALITÉ : l'intercommunalité

Depuis 2005, la Communauté de communes « Marne et Chantereine » voit progressivement son rôle croître compte tenu des transferts de compétences qui lui ont été dévolues par les communes membres : urbanisme et logement, transports, développement économique, environnement, réseaux de lecture publique et d'enseignement musical.

Elle est appelée à l'avenir à s'étendre à d'autres collectivités voisines et à élargir ses prérogatives.

Son action contribuera à un aménagement plus cohérent du territoire, à éviter des doublons d'équipements et de services, et de ce fait à une efficacité plus grande de l'action locale.

C'est pourquoi, nous nous engageons, dans le cadre de la commune, à respecter une stricte complémentarité entre les missions, les services et les élus communautaires et municipaux.

UNE EXIGENCE : la démocratie locale

Depuis 1995, nous avons développé divers modes de dialogue et de concertation avec la population : visites mensuelles de quartiers, réunions sur les projets d'aménagement, démarche participative en vue de l'élaboration du projet « Chelles 2015 », site internet de la Ville, « Chat » du maire, etc...

Il ne peut y avoir d'action municipale efficace et durable, si les citoyens ne sont pas associés au processus décisionnel.

Nous continuerons donc à renforcer le contact avec les habitants par tous les moyens possibles de concertation.

Nous procéderons à une préparation démocratique et transparente du budget de la Ville.

Nous institutionnaliserons les commissions extra-municipales auxquelles participeront les représentants de la population et plusieurs seront présidées par des élus de l'opposition.

Enfin dans le même esprit, nous créerons un centre de ressources (aide à la gestion, moyens humains et matériels) dans le but de soutenir la vie associative.

Mon vœu le plus cher : que les chellois soient fiers de leur ville, qu'ils s'y sentent bien et que la ville leur rende les services dont ils ont besoin et que nous leur devons.

J. P. Planchou

Chelles pour vous, une ville de qualité.

LISTE DE LA GAUCHE ET DES VERTS

BLOG : www.planchou2008.com

Contact : planchou2008@yahoo.fr

06 71 5019 13

BP N°16 - 77500 CHELLES